



GRUPE D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES
INITIATIVES DES SOMMETS DES AMÉRIQUES (GRIC)
Sixième réunion ordinaire de 2022
15 septembre 2022
Réunion virtuelle

OEA/Ser.E
GRIC/O.6/doc.33/22 rev. 1
27 septembre 2022
Original : anglais

MISE EN ŒUVRE DU NEUVIÈME SOMMET DES AMÉRIQUES : AVANT-PROJET DE CALENDRIER ET DE PROCÉDURES DE TRAVAIL

(Adopté lors de la Sixième Réunion ordinaire de 2022 du GRIC)

2022 – Troisième trimestre

- 15 septembre : Sixième réunion ordinaire du GRIC pour 2022 (virtuel)

2022 – Quatrième trimestre

- Semaine du 3 octobre : Deuxième réunion ministérielle du GRIC pour 2022 (6 octobre, à confirmer) à l'occasion de la cinquante-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale de l'OEA
- Novembre / décembre : Septième réunion ordinaire du GRIC pour 2022 (virtuel)

2023 – Premier trimestre

- Février / mars : Première réunion ordinaire du GRIC pour 2023
- À confirmer : Négociations des plans d'action du Neuvième Sommet

2023 – Deuxième Trimestre

- Mai / juin : Deuxième réunion ordinaire du GRIC pour 2023
- À confirmer : Négociations des plans d'action du Neuvième Sommet

2023 – Troisième Trimestre

- À confirmer : Négociations des plans d'action du Neuvième Sommet

2023 – Quatrième Trimestre

- Octobre (à confirmer selon le calendrier de l'AG) : Première réunion ministérielle ordinaire du GRIC pour 2023 et adoption des plans d'actions du Neuvième Sommet (date à déterminer)

Ce calendrier est sujet à modifications. D'autres réunions de mise en œuvre peuvent être ajoutées.

Procédures de travail

Les procédures de travail du GRIC et des réunions de négociation dans le cadre du GRIC seront les suivantes :

- Le GRIC surveillera les procédures de suivi des documents d'engagement thématiques visant à « Construire un avenir durable, résilient et équitable », y compris la convocation de réunions de négociation pour la rédaction de plans d'action sur les thèmes suivants : accélérer la transition juste vers une énergie propre, durable et renouvelable ; notre avenir vert et durable ; programme régional pour la transformation numérique ; et plan d'action sur la santé et la résilience dans les Amériques.
- La présidence convoquera des réunions de négociation avec des experts en la matière provenant de gouvernements présents au Sommet pour rédiger les quatre plans d'action à soumettre à l'approbation du GRIC. Les réunions de négociation auront lieu au moins une fois par trimestre. La présidence convoquera également les coordonnateurs nationaux du Sommet ou leurs représentants sur la mise en œuvre du plan d'action interaméricain sur la gouvernance démocratique. Si nécessaire, la présidence peut convoquer les ministres chargés des questions visées par un plan d'action.
- Le format (virtuel ou en personne) et le lieu des réunions de négociation et des réunions du GRIC peuvent varier en fonction de la logistique et du besoin de veiller à la santé et à la sécurité des délégations.
- Lors des réunions publiques du GRIC, la présidence fournira l'espace nécessaire à la société civile, aux acteurs sociaux, au secteur privé, aux jeunes et à d'autres parties prenantes pour leur permettre de faire part de leurs recommandations quant aux résultats et au suivi du Sommet.
- La présidence peut inviter les délégations à faire des commentaires et des propositions par écrit, à soumettre au plus tard 10 jours après la réunion du GRIC ou la réunion de négociation en question. Les délégations enverront leurs commentaires écrits aux adresses électroniques suivantes : gric@oas.org, mconte@oas.org, et WHA-SIRG@state.gov.
- La présidence s'efforce de faciliter un processus de mise en œuvre et de suivi constructif et collaboratif, dans l'optique d'identifier des points de consensus qui permettront de mettre en œuvre les mandats adoptés par nos dirigeants, de relever les défis auxquels notre continent est confronté et de répondre aux besoins des peuples des Amériques.